



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 27 mars 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 mars 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.  
Mme FLAMENCOURT, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHY, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, conseillers municipaux.

**Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme OTTAVY-SARROLA à Mme OTTAVY, M. PAOLINI à Mme BIANCAMARIA, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SANNA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. SBRAGGIA, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI, M. BASTELICA à M. CIABRINI

**Etaient absents :**

Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. CHAREYRE, M., M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20180327-2018\_59-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2018

Publication : 03/04/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



**Séance du mardi 27 mars 2018**

**Délibération N°2018/59**

**Convention portant mise à disposition d'un terrain à usage  
de parking cadastré section AK n° 262 et 267 au profit de la  
Fédération Française de Sport Automobile  
(Tour de Corse WRC)**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

Dans le cadre du Tour de Corse WRC qui se déroulera le dimanche 8 Avril 2018 sur la Commune d'Ajaccio, la ville met à disposition de la fédération française de sport automobile une partie de la parcelle cadastrée section AK 262 et 267.

Cette mise à disposition, à titre gratuit, le dimanche 8 Avril de 7h à 20h, est exclusivement destinée aux vérifications techniques des véhicules participant au Tour de Corse 2018.

La date d'entrée en application de la convention est prévue à compter de la date de signature de la convention.

En conséquence, afin de finaliser cette mise à disposition, l'établissement d'une convention s'avère nécessaire, dans le but d'encadrer les droits et obligations de chacune des parties.

Le projet de convention est annexé au présent rapport.

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'approuver la convention portant mise à disposition au profit de la Fédération Française de Sport Automobile (Tour de Corse WRC), d'un terrain à usage de parking cadastré section AK n° 262 et 267**

**D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention portant mise à disposition de la Fédération Française de Sport Automobile (Tour de Corse WRC), d'un terrain à usage de parking cadastré section AK n° 262 et 267**

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Oùï l'exposé de M. Stéphane VANNUCCI, adjoint délégué  
Et après en avoir délibéré**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 mars 2018 ;

Considérant qu'afin de finaliser et d'acter cette autorisation, l'établissement d'une convention s'avère nécessaire, dans le but d'encadrer les droits et obligations de chacune des parties.

**APPROUVE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

**la convention portant mise à disposition au profit de la Fédération Française de Sport Automobile (Tour de Corse WRC), d'un terrain à usage de parking cadastré section AK n° 262 et 267**

**AUTORISE Monsieur le Maire**

à signer la convention portant mise à disposition de la **Fédération Française de Sport Automobile (Tour de Corse WRC)**, d'un terrain à usage de parking cadastré section AK n° 262 et 267

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**



**Laurent MARCANGELI**

*Laurent Marcangeli*